**Halte aux expulsions d’élèves sans papiers !**

**Rassemblons-nous lundi 7 octobre à 18 heures face à la Préfecture des Bouches du Rhône**

Deux élèves du LP Jean-Baptiste Brochier de Marseille, Montassar et Aboubacar, ont été placés en rétention administrative au cours des dernières semaines. Malgré la mobilisation active et unanime des personnels et des élèves de l'établissement - deux rassemblements à la Préfecture et deux arrêts de travail des personnels et des élèves - malgré également l'intervention du Recteur auprès du Préfet, Montassar, séparé de sa mère et de ses frères et sœurs qui demeurent en France, a été expulsé samedi 21 septembre vers la Tunisie. Quant à Aboubacar, le Juge des Libertés et de la Détention a refusé sa mise en liberté et il doit être expulsé à son tour lundi 7 octobre vers l'Italie.

Face à cette brutale injustice nous affirmons notre solidarité avec Montassar et Aboubacar, et avec la communauté éducative et les élèves du LP Brochier. Face à l’aveuglement de l‘administration et à l’arbitraire de ses décisions, nous tenons à réaffirmer collectivement notre attachement au droit à l’éducation pour tous les élèves sans papiers. Nous condamnons fermement les déclarations du Ministre de l'Education remettant en cause le droit aux études des jeunes sans-papiers.

**Dans ces circonstances l'urgence est de manifester la solidarité la plus large possible avec les élèves sans papiers et d’exprimer notre opposition à toute expulsion.**

* **Nous invitons d'ores et déjà les personnels d’éducation à informer largement sur ces expulsions et à mobiliser les établissements et écoles, en s’adressant également aux élèves et à leurs parents,**
* **A présenter et faire voter des motions de protestation dans les conseils d'administration et conseils d’écoles,**
* **A prendre toute les initiatives locales permettant de manifester la solidarité la plus large avec les lycéens expulsés.**

L'école publique se veut le lieu de l'apprentissage et de la transmission des valeurs de liberté, d’égalité et de fraternité. Le lieu du refus de toute discrimination. Les expulsions de jeunes scolarisés transmettent tout autre chose : la peur de l'étranger, le déni de leur parcours et de leur projet, l'indifférence à chaque vie ainsi brisée.

**Nous rappelons le droit de tous les jeunes à l'éducation. Nous demandons : la scolarisation de tous les jeunes, au-delà de 16 ans, sans discrimination liée à leur situation administrative ; l'arrêt des arrestations de jeunes majeurs scolarisés  et l'arrêt des expulsions ; la régularisation des jeunes majeurs scolarisés sans papiers.**

**Lundi 7 octobre prochain, jour prévu de l'expulsion d'Aboubacar, nous appelons ensemble à un rassemblement inter-établissements à la Préfecture à 18 heures.**

**Nous demandons qu’à cette occasion une délégation soit reçue par le Préfet.**

**Premiers signataires : les personnels mobilisés des LP J-B. Brochier, LP C. Jullian, LP Ampère, LP Le Chatelier, LP l’Estaque, LP La Viste, LP Vinci, LP La Calade, LPO Diderot, LGT St-Exupéry, LGT Victor-Hugo, LGT Marie Curie, Collège Anatole France, Collège Belle de Mai,…**

**Soutenus par : la CGT Educ’action, le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, le SNES-FSU, SUD-Education, la FSU 13, l’UD CFDT 13, l’UD CGT 13, le RESF 13, le Collectif du 5 novembre-Noailles en colère, le Mamba,…**